

B V. Goussault



Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

| Cadre réservé à l'autorité environnementale | | |
|---|----------------------|---|
| Date de réception : | Dossier complet le : | N° d'enregistrement : 2020-22-015 |

1. Intitulé du projet

Les membres de la SARL LANGLAIS souhaitent construire une nouvelle porcherie d'engraissement sur le site de la petite guevière afin d'engraisser la totalité des porcs nés sur l'exploitation.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom : Prénom :

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : SARL LANGLAIS

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : LANGLAIS Jean michel

RCS / SIRET :

| | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 0 | 3 | 3 | 0 | 2 | 0 | 8 | 2 | 0 | 0 | 0 | 1 | 8 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|

 Forme juridique : SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|-----------------------------------|---|
| 3660 b) | IED élevage intensif de porcs Avec plus de 2 000 emplacements pour les porcs de production (de plus de 30 kg) |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit l'arrêt d'un bâtiment de 520 places de porcs charcutiers sur caillebotis classique et la construction de (312*5) = 1560 places sur raclage en V (TRAC). Soit une augmentation de 1153 PAE (20%) depuis la dernière consultation publique. (dont 1040 AE dans le cadre de ce projet et 113 AE d'un APC délivré en 2017)

Les fèces issus du TRAC seront exportés par contrat de reprise COOPERL. La production d'éléments fertilisants autorisée est de 36 451 uN et 20 808 uP2O5 (calculée sur la base du BRS) dont 100% est traitée par l'unité de traitement en place sur l'exploitation. Le volume (en m3) à traiter de l'exploitation restera sensiblement identique. L'augmentation de la quantité d'azote et de phosphore à gérer sur l'exploitation après export du solide et avant traitement sera également sera inférieure à 20%.

4.2 Objectifs du projet

Depuis de nombreuses années la productivité de l'exploitation a continué de progresser. Ainsi aujourd'hui, la SARL n'a plus la capacité suffisante pour engraisser la totalité des porcs sur son exploitation. Il devient également de plus en plus compliqué de trouver des porcheries « à façon » pour élever ces surnuméraires.

C'est pourquoi aujourd'hui les membres de la SARL souhaitent construire une nouvelle porcherie d'engraissement sur le site de la petite guevière.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Construction sur le site de la petite guévière d'une porcherie d'engraissement d'environ 1500 m² (50 m x 30m) sur raclage en V abritant 1560 places de porcs à l'engrais (5 salles de 312 porcs) ainsi qu'une fumière de 120m² couverte pour le stockage des fèces.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après projet

La SARL projette d'exploiter 467 reproducteurs (sans changement), 14300 porcelets contre 12000 actuellement et 14040 porcs charcutiers contre 13500 aujourd'hui. La production d'éléments fertilisants autorisée est de 36 451uN et 20 808 uP2O5 (calculée sur la base du BRS) dont 100% est traitée par l'unité de traitement en place sur l'exploitation. L'augmentation de la quantité d'azote et de phosphore à gérer sur l'exploitation après export du solide et avant traitement sera également inférieure à 20%.

L'exploitation du bâtiment d'engraissement se fera par raclage en V des Fèces (TRAC) vers la fumière 120 m² puis par enlèvement régulier de ces fèces vers l'unité de méthanisation EMERAUDE bio-énergie de COOPERL située à environ 1 km. Les urines seront traitées sur l'unité de traitement de l'exploitation en complément de l'effluent biologique en remplacement du lisier brut prévu aux précédents bilans de fertilisation. Un nouveau bilan de fertilisation sera présenté dans le respect de l'équilibre de fertilisation.

Le projet dans sa globalité ne modifierait que très peu les impacts de l'élevage.

- Désaffectation d'un bâtiment vétuste de 520 places de porcs charcutier sur caillebotis « classique »
- Augmentation globale limitée à 20% de PAE.
- Aucune augmentation des rejets azotés sur le plan d'épandage (Pas de modification du plan d'épandage).
- Volume traité quasi identique à l'ICPE précédente.
- Mise en place d'un nouveau bâtiment sur TRAC respectant les MTD
- Tous les porcs seront élevés sur site ce qui nécessitera moins de transport (moins de bruits, moins d'émissions).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La SARL LANGLAIS (ex GAEC DE LA PETITE GUEVIÈRE) exploite un atelier porcin autorisé par arrêté Préfectoral suite à enquête publique le 19 mai 2011 pour 5754 Animaux équivalents dont 3826 porcs de production. En 2017, elle a bénéficié d'un Arrêté de Prescriptions Complémentaire pour l'extension de 568 places (114 AE) de l'atelier post-sevrage.

L'augmentation de 1153 PAE (20%) depuis la dernière consultation publique (dont 1040 porcs de production au regard des IED) ne devrait a priori pas nécessiter de nouvelle procédure complète.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|----------------------------|----------------------|
| porcs de production | + 1040 porcs |
| surface à construire | +1704 m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

la petite guèvière
22400 LAMBALLE ARMOR

Coordonnées géographiques¹ Long. 0 2° 3 1' 4 9 " 89 Lat. 4 8° 2 7' 2 6 " 762

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

La SARL LANGLAIS (ex GAEC de la PETITE GUEVIÈRE) exploite un atelier porcin autorisé par arrêté Préfectoral le 19 mai 2011 pour 5754 Animaux équivalents dont 3826 porcs de production. Cet arrêté fait suite à une enquête publique.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | MAROUÉ - LAMBALLE ARMOR |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT DE L'ETAT DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL DANS LE DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR - POINTS NOIRS BRUIT - (Nationale 12) |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | NON, construction en zone Agricole |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le plan de prévention du risque d'inondation (PPRi) du Gouessant a été prescrit par arrêté préfectoral du 22 décembre 2010 modifié le 6 juillet 2011 sur les communes de Lamballe, Noyal et Plestan. Le conseil municipal a approuvé ce projet de PPRi par délibération du 13 nov.2013. |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| D'un site classé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | le projet de construction se trouve à 55 m environ d'une zone boisée classée. |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Prélèvement sur forage seulement destiné à l'usage de l'élevage pour un volume supplémentaire d'environ 2900 m3. |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|------------------|--|--|--|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Les risques d'incendie ou d'explosion existent mais sont limités et maîtrisés. |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'élevage est à l'abri des inondations et ne se trouve pas en zone de gonflement d'argile. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | L'élevage est régulièrement désinsectisé et dératissé. Il fait l'objet d'un suivi par un vétérinaire spécialisé. Un protocole de renforcement de la biosécurité sur l'exploitation a été défini et est en cours de déploiement. |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet engendrera un certain nombre de passages supplémentaires de camions (alimentation des porcs charcutiers, enlèvement des porcs, reprise des fèces issu du TRAC. Pour ce qui est des intervenants autres (techniciens, vétérinaire...) les visites ne seront pas augmentées. |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Hormis le trafic routier, le projet n'engendrera que peu de bruit supplémentaire. De plus les bruits engendrés par le bâtiment en projet, construit à l'opposé des tiers (environ 250m), ne devrait pas être perceptible en particulier à cause du bruit déjà existant des routes nationale N°12 et départementale N°768 situées à proximité du lieu dit la petite guèvière. |

| | | | | |
|------------------|---|--|--|--|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <p>La ventilation est conçue pour assurer un renouvellement d'air suffisant pour éviter la formation d'odeur. L'air vicié est évacué par des cheminées ce qui permet une dispersion plus rapide. Les animaux morts sont stockés dans un bac étanche ce qui a pour effet de limiter les odeurs et rapidement enlevés par une société spécialisée. Les aliments sont livrés très régulièrement et stockés dans des silos étanches de façon à éviter la fermentation et la diffusion de poussières.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>odeurs, poussières et NH3 peuvent être rejetés dans l'air. La SARL mettra en place dans son projet des techniques (TRAC, système d'alimentation plus performant) qui permettent de limiter ces émissions.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Hormis les effluents liquides produits sur l'exploitation il n'y a aucun rejet liquide.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Les effluents liquides produits sont traités . L'effluent issu du traitement sera épandu comme fertilisant sur les terres de l'exploitation. Il n'y a aucun rejet direct dans le milieu.</p> |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Tous les déchets produits sur l'exploitation font l'objet d'un tri sélectif. Les déchets spéciaux sont collectés dans des containers prévus à cet effet puis dirigés vers des filières spécifiques de valorisation. Les déchets banaux sont amenés a la déchetterie de LAMBALLE.</p> |

| | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

L'élevage de la SARL LANGLAIS se trouve à proximité de la zone d'activité de beausoleil qui compte de nombreuses entreprises en particulier agricoles ou para-agricoles et agroalimentaires.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

cf document annexe

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments décrits ci dessus, j'estime que ce dossier ne nécessite pas d'évaluation environnementale car :
Le projet dans sa globalité ne modifiera que très peu les impacts de l'élevage.

L'Augmentation globale de PAE de PAE sera < 20%

IL n'y aura pas de modification du plan d'épandage et pas d'augmentation des rejets azotés sur le plan d'épandage.

Suppression d'un bâtiment vétuste de 520 places de porcs charcutier sur caillebotis « classique »

Construction d'un bâtiment sur raclage en V respectant les MTD. Le volume traité sera sensiblement identique.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à *Lamballe*

le, *2 juillet 2020.*

Signature 